

La gabusienne



Mensuel d'information communale,
les articles à paraître doivent
être déposés en Mairie ou envoyés par
mail mairie.saintbarth@wanadoo.fr

Rédaction—Administration et impression -
Mairie de St Barthélemy

Lundi 8 h 30 - 12 h00
13 h 30 - 17 h00
Mercredi 8 h 30 - 12 h00
13 h 30 - 17 h00
Vendredi 8 h 00 - 12 h00
Tél 04 74 84 63 25

M A I 2012

Sommaire

- * Le mot de la municipalité
- * travaux sur la RD-519
- * recensement militaire
- * ambroisie
- * règlement du brûlage des déchets verts
- * pensez à nos amis les bêtes
- * cinéma en plein air
- * cet été.....
- * info association
- * manifestations
- * état civil

Le mot de la Municipalité

La GABUSIENNE est accompagnée ce mois-ci du **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.)**.

Ce document, obligatoire au niveau de toutes les communes, concerne les risques majeurs auxquels nous sommes susceptibles d'être confrontés. Il été élaboré par la Commission Sécurité et présenté au Conseil Municipal puis, en définitive, validé par Arrêté du Maire (A.M. du 24 avril 2012).

Il a pour fonction de :

- définir et décrire les différents dangers et aléas afin de bien les connaître,
- indiquer la bonne façon de réagir face à chacun d'eux sans affolement et avec les bons réflexes.

Selon sa destination, il est communiqué à tous les habitants de Saint-Barthélemy. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le conserver. Il est consultable en Mairie.

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	}	8h30 - 11h45
Mardi		13h30 - 17h45
Mercredi		
Jeudi		13h30-17h45
Vendredi	}	8h30 - 17h45
Samedi		

Tél 04 74 84 61 81 **pensez à votre badge**



ORDURES MENAGERES
ramassage
le VENDREDI MATIN

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- centre commercial le Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

HALL Mairie bac pour cartouches lasers et jet d'encre usagées

BRICOLAGE/ JARDINAGE

Horaires à respecter



- * les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- * le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- * le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

--- DEROULEMENT DES TRAVAUX sur la R.D.519 ---

La réalisation du **plateau surélevé** et des aménagements périphériques, au niveau des arrêts de cars, en face du lotissement "le Clos Vert", suit son cours.

L'ouverture du chantier s'est effectuée avec une semaine de retard en raison des intempéries.

Malgré cet aléa tout se passe bien à présent et l'essentiel des travaux devrait être terminé comme prévu à la fin du mois de mai.

Nous vous prévenons que le **marquage au sol (peinture, grenailage)** ne sera effectué qu'après un délai de trois semaines.

Cela est dû à un impératif technique : il est nécessaire que le revêtement ait déjà subi les éléments (soleil, pluie) pour être apte à recevoir la signalétique horizontale.

La surface du plateau sera de couleur rouge du fait de l'utilisation de graviers en porphyre dans un bitume classique noir. La coloration apparaîtra bien après un certain passage des véhicules.

En raison des caractéristiques du trafic à ce niveau ces matériaux ont été préférés à un enrobé de bitume coloré, apportant d'emblée un plus fort contraste, mais présentant une moindre résistance à l'usure.

Commission des travaux



BEAUREPAIRE 8 rue Chorier
Entre le crédit agricole et la caisse d'épargne

«LE TEMPS DE LIRE»

Ventes de livres d'occasion tout genres, coin dédié aux enfants à l'étage.

Ouvert le mardi jeudi vendredi samedi de 9h30 à 12h30 et 15h à 18h30

Contact : 06 76 30 16 61 ou 06 47 08 02 44



Recensement militaire Tous les jeunes (filles et garçons) de nationalité française **avant 16 ans révolus** doivent **obligatoirement se faire recenser en Mairie**.

Pour cela il suffit d'apporter :

- ↳ une carte d'identité ou d'un document justifiant de la nationalité française,
- ↳ le livret de famille,
- ↳ un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera remise au jeune, elle est indispensable pour la journée d'appel de préparation à la Défense mais également pour s'inscrire aux examens permis auto ou moto, baccalauréat... "

SHUX QW0022KH-AL J-KS ORCHOWH MHUORW 3P-T MW-HH 2200MA XCMH 3

La maîtrise de la prolifération de l'ambrosie est un objectif important, compte tenu des impacts potentiels de cette plante en matière de santé. Il est utile de renseigner, d'alerter les habitants pour contribuer à la diminution de ses effets néfastes.

AVRIL-MAI «LA NAISSANCE» les graines germent et l'ambrosie sort de terre. Ces feuilles sont découpées et d'un vert vif sur les deux faces, profondément divisée jusqu'à la nervure



JUIN-JUILLET « LA CROISSANCE ET LA FLORAISON » ses fleurs sont nombreuses, verdâtres, en forme de coupelles renversées disposées sur de longs épis à l'extrémité des tiges. L'ambrosie croît très rapidement, elle peut atteindre 30 à 120 cm

Le bon moment pour l'éliminer !

La fleur est monoïque (les organes mâles et femelles sont rassemblés sur le même pied). Elle est fécondable pendant 3 mois de mi-juillet à mi-octobre; ce qui constitue une durée exceptionnelle. Cette durée laisse supposer une possibilité d'autofécondation ce qui accroîtrait son efficacité colonisatrice



AOUT SEPTEMBRE « LA POLLINISATION » les fleurs de l'ambrosie libèrent du pollen jusqu'en octobre, avec un pic maximum en septembre. Le pollen est très volatil (plusieurs dizaines de km). Risque allergique !

OÙ LA TROUVE-T-ON ?

- L'ambrosie se développe sous une exposition directe au soleil, donc sur une terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme :
- terrains résidentiels privés
- terrains agricoles
- terrains délaissés
- chantiers de travaux publics et voies de communication
- parcs et aires de jeux (plus rare)



L'EMPÊCHER DE POUSSER L'ambrosie n'aime pas la «concurrence végétale» ; il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée aux mois de mai, juin, juillet :

- en semant du gazon,
- en évitant de tondre trop ras, (si possible ne pas tondre)
- en évitant les désherbants totaux,
- en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce ou par une toile autour des plantations.

REGLEMENTATION DU BRULAGE DES DECHETS VERTS (Source Arrêté préfectoral 2008-11470)

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets issus des activités artisanales, industrielles et commerciales est interdit dans le département.

Concernant les particuliers le compostage et l'apport en déchetterie doit être privilégié, toutefois une tolérance existe par dérogation à l'article 84-I du règlement sanitaire et départemental.

Le brûlage du bois de débroussaillage, de taille de haie ou d'arbres est autorisé dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Cette dérogation est applicable sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- 1) le brûlage ne doit entraîner aucune gêne, aucun danger pour le voisinage et les usagers des axes routiers, notamment par les fumées
- 2) le brûlage est interdit du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre
- 3) les déchets à éliminer doivent être secs pour limiter les fumées
- 4) le brûlage de la tonte de pelouse est interdit
- 5) l'ajout de tous produits destinés à faciliter la combustion est interdit
- 6) le brûlage doit être effectué après le lever du soleil et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20h
- 7) le brûlage est interdit les jours de grand vent

PENSEZ A EUX AUSSI...



RAPPEL

L'identification des chiens et des chats se fait par tatouage ou puce électronique. L'identification des chats est devenue obligatoire depuis le 1er janvier 2012.

Au niveau de l'Union Européenne, à compter du 4 juillet 2011 toute nouvelle identification doit être faite par PUCE pour que l'animal puisse se déplacer dans les pays de l'Union.

Vous avez perdu votre animal, que faire ?

Si votre animal est tatoué, vous aurez plus de chances de le retrouver.

Dès que vous avez constaté sa disparition, vous devez aussitôt :

Prévenir la mairie, la police municipale de Beaurepaire 04 74 59 61 50, la clinique vétérinaire de St Barthélemy 04 74 84 63 48 ainsi que le [refuge](#) SPA de Renage 04 76 91 02 40 ou la fourrière 04 78 38 71 72

Prévenir la Société centrale canine si votre chien est tatoué : 01 49 37 54 54 ou le Fichier national félin si votre chat est tatoué : 01 55 01 08 08

Diffusez des affiches aux Mairies alentours, chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres,

Vous avez trouvé un animal, que faire ?

Si l'animal est tatoué, relevez minutieusement le tatouage, situé le plus souvent à l'intérieur d'une oreille, parfois à l'intérieur de la cuisse pour les chiens.

Prévenir la Mairie, la clinique vétérinaire de ST BARTHELEMY, prenez ensuite contact avec les deux organismes centralisant les tatouages et la SPA de LYON (25 quai Jean Moulin) tél 04 78 38 71 85.

S'il est pucé les vétérinaires et les SPA sont équipées du matériel nécessaire.



CINEMA EN PLEIN AIR...

Le Centre Social de l'île du Battoir vous propose entre juin et septembre, le vendredi soir, à la tombée de la nuit, 6 séances de ciné plein air, en partenariat avec la CCTB, le Conseil Général, la CAF de Vienne



JARCIEU (cour de l'école) vendredi 8 juin avec l'Association du SOU DES ECOLES «ZARAFÀ»



BELLEGARDE POUSSIEU (parking devant salle des fêtes) vendredi 13 juillet avec l'Association BELLEGARDE EN FETE «LA NOUVELLE GUERRE DES BOUTONS»



BEAUREPAIRE (stade) vendredi 27 juillet avec l'Association RUGBY CLUB «INTOUCHABLES»



St JULIEN DE L'HERMS (Parking centre village) vendredi 3 août avec l'Association MUNICIPALITE «LES AVENTURES DE TINTIN : LE SECRET DE LA LICORNE»



REVEL TOURDAN (vers local technique derrière l'école) vendredi 7 septembre avec l'Association du SOU DES ECOLES «UN MONSTRE A PARIS»

2 euros pour les adultes gratuit pour les— de 18 ans



CET ETE

PISCINE de BEAUREPAIRE

La piscine est ouverte au public depuis le 21 mai :

-Exclusivement aux scolaires, les lundis, mardis, jeudi et vendredis.

-Au public les mercredis de 14h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 19h.

Du 06 juillet 2012 au 03 septembre 2012 inclus, la piscine sera ouverte tous les jours, de 11h à 19h.

Daktari-GTAAF Agréé par l'Etat



20 rue de la Guillotière

38260 Marcilloles

Tel 04 74 87 18 47

ou 06 61 84 09 93

www.gtaaf.fr



Domaine d'interventions:

↳ Garde d'animaux au domicile des propriétaires lors de leur absence ou hospitalisation

↳ Prise en charge d'animaux décédés ou en souffrance chez les propriétaires

↳ Transports toutes distances des animaux

↳ Secours et transfert d'animaux malades ou blessés vers les cliniques vétérinaires

↳ Accompagnement des animaux sur le lieu de vacances des propriétaires

↳ Capture et transfert d'animaux dangereux

↳ Véhicule Taxi animalier et Ambulance animalier agréé par DSV-DDPP

Autres services : nous consulter



QUAD pour les 12 à 16 ans du 16 au 20 juillet Tarif 380 €

Parcours sur les sentiers de la région de Tartaras (42), à l'aide de Quads de 50 à 90 cc. L'activité Quad est au programme tous les jours. Logement en pension complète à la MFR de ce village.

QUAD pour les 10 à 14 ans du 23 au 27 juillet Tarif 380 €

Parcours sur les sentiers de la région de Tartaras (42), à l'aide de Quads de 50 à 90 cc. L'activité Quad est au programme tous les jours. Logement en pension complète à la MFR de ce village.

PONEY pour les 6 à 9 ans du 23 au 27 juillet Tarif 320 €

Une semaine dans le centre équestre « La Clochetière » à Eyzin Pinet, où nous planterons nos tentes. Tout au long de la semaine, les enfants apprendront et découvriront la vie auprès des poneys.

PENICHE pour les 7 à 11 ans du 30 juillet au 3 août T 200 €

séjour d'une semaine sur une péniche entre Trévoux (01), Lyon (69) ou Belleville, Montmerle, Rochetaillée sur Saône.

Découverte des joies de la navigation et de l'environnement à travers d'activités à bord (marionnettes, enquêtes, découverte de la faune et la flore, visite de musée....)

EQUITATION pour les 10 à 14 ans du 30 juillet au 3 août T 320 €

Une semaine dans le centre équestre « La Clochetière » à Eyzin Pinet, où nous planterons nos tentes. Tout au long de la semaine, les enfants apprendront et découvriront la vie auprès des chevaux.

INFO association



BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE présidente Danièle FRANDON, Vice-Présidente Sylvaine FRANDON, secrétaire Estelle DUFFOUR, secrétaire adjointe Sylvie REVOL, trésorière Marie-Paule BOYET, trésorière adjointe Maryse NIVON. MERCI : à toute l'équipe qui tout au long de l'année permet un peu de culture dans notre village ainsi qu'à la municipalité pour sa subvention de 1500 €.

2011-2012

Produits locaux, mixité sociale, solidarité
Journée inaugurale de votre épicerie solidaire

« Au potager solidaire »

Le 2 juin 2012

A partir de 10h

**5 avenue des Terreaux
A Beaurepaire**

Marché des producteurs partenaires.

Découverte du jardin collectif cultivé par les adhérents.

Un buffet convivial vous sera proposé par les adhérents en partenariat avec les producteurs locaux.

Animation musicale...

VENEZ NOMBREUX



RESTAURANT LE CHANDELIER 38260 PAJAY
Renseignements ET réservations 04 74 84 66 67
DIMANCHE 3 JUIN Spécial « fêtes des mères »



BEAUREPAIRE FETE CHAMPETRE
Organisée par l'Association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels

Dimanche 3 juin 2012 CLOS TARDY Apéritif concert repas sous chapiteau

Réservations M MARGARON 04 74 84 83 41 / M VIBERT 04 74 84 63 84

Calèche, pêche à la truite, buffet, buvette, etc

À partir de 15h Concours de pétanque familial



Sous les frais ombrages du théâtre de verdure de l'ancienne tannerie, et, comme à l'accoutumée, les membres de l'association « ST BARTHELEMY ORDON ET PATRIMOINE » invitent tous les St Barthelemiens, leurs amis et leurs voisins à partager dans la matinée la dégustation de la Friture de l'Oron le dimanche 10 juin 2012 dès 10h30.

A cette occasion et à partir de 12h, il vous sera proposé un repas régional que vous pourrez retenir dès à présent auprès des membres de l'association.

Un moment de gaieté et de convivialité à ne pas manquer, c'est ce que nous vous souhaitons. Prix du repas adulte 18 € enfants 5 €



RESTAURANT LE CHANDELIER
Renseignements ET réservations
04 74 84 66 67



DIMANCHE 24 JUIN
Pique nique à volonté
10 entrées, 3 viandes,
Fromage, desserts

ADMR

SAMEDI 16 JUIN

Les bénévoles et les salariés de l'ADMR sillonneront le village pour vendre leurs brioches. Soyez généreux la cause est belle.

Elle permet aux personnes aidées de rester chez elles, ce qui est leur souhait le plus absolu, d'être entourées même si elles n'ont pas de famille proche.

Danièle FRANDON

A.C.C.A.
St BARTHELEMY
Samedi 30 juin et
Dimanche 01 JUILLET

- vers le stade -

BALL-TRAP

Samedi 30 JUIN 2012
A partir de 15h. + TIR NOCTURNE

Dimanche 01 JUILLET TIR TOUTE LA JOURNEE
Planches spéciales
10 h. : COUPES DES PRESIDENTS

Renseignements : 06/26/21/05/72

Restauration
Nombreux Prix et Coupes



Association loi 1901
Localisation de salle, capacité 80 personnes
Cuisine équipée - gîte d'ortoir 18 couchages
N° SIRET : 412 082 066 00018 - code APE : 8499 Z
Tél : 04 74 59 22 71
orciv@wanadoo.fr - www.orciv.com

Les Nuits de Montseveroux

NOTEZ, d'ORES et DEJA, les DATES des NUITS DE MONTSEVEROUX 2012

45^{ème} FESTIVAL d'arts, danses & musiques du monde

Jeu 19 - Vendredi 20 - Samedi 21 - Dimanche 22 juillet 2012

Sont prévus au programme cette année des groupes venant d'ARGENTINE, du MEXIQUE, de la REPUBLIQUE d'ALTAI (chants russes) et de ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN (1)

Lundi 23 juillet 2012

Dîner-spectacle avec tous les groupes

Les spectacles ont lieu en plein air dans la cour du château du XIII^{ème} siècle, avec possibilité de repli en salle en cas de pluie - Dîner-spectacle : en salle.

L'accueil des danseurs et des musiciens se fait traditionnellement et bénévolement en familles : moments de plaisir, d'amitiés partagés et d'échanges culturels avec des peuples venus du monde entier.

Si vous êtes tentés de vivre cette expérience avec nous, LAISSEZ UN MESSAGE SUR LE REPONDEUR DE L'ORCIV : 04 74 59 22 71. Nous vous rappellerons aussitôt.

35^{ème} Salon de peinture & Exposition artisanale

du 14 au 29 juillet 2012

dans les salles du château tous les jours de 15h à 19h - et en nocturne les soirées de spectacles de 19h30 à 21h

(1) sous réserve

Visitez notre site : WWW.ORCIV.COM

le 28 avril 2012 est née Cassandra Dominique Victoria ANGLADE

De Valérie Brigitte Jeanine ANGLADE

Domiciliée 21 chemin des Collières

Félicitations à la maman

le 3 mai 2012 est né Maël BRON

De Lionel BRON

Et Marina METAY

Domiciliés 23 chemin de la Goutériat

Félicitations aux parents



2011-2012